

COMMUNE  
DE  
VILLIERSFAUX

41 100

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JANVIER 2005

Nombre de membres en exercice :  
11

Nombre de membres présents :  
8

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 2005

SEANCE

EXTRAORDINAIRE

TRAVAUX SUR LA VOIE  
PUBLIQUE DESTINES A  
REDUIRE LA VITESSE  
DES VEHICULES ET A  
SECURISER LA  
CIRCULATION –  
AMENAGEMENT EN  
CENTRE BOURG

L'an deux mil cinq, le vingt et un janvier, 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel CORBIN, Maire.

Présents : Mme Norguet Mlle Amaté, Mrs Boucher, Simon, Rossignol, Antoine, Oudeyer

Excusé(s) : Mrs Breton, Lebert

Absent(s) : Mr Corbin JL

Pouvoir(s) :

Monsieur le Maire expose qu'il a convoqué en session extraordinaire les membres du conseil municipal suite à leur demande de révision du projet présenté lors de la séance ordinaire du 18 janvier 2005 concernant la sécurité dans le bourg.

Un nouveau dossier établi avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement est en sa possession. Etant attendu que la demande de subvention relative à la dotation globale d'équipement doit arriver en sous-préfecture avant le 30 janvier 2005 ; Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver le principe et d'accorder l'étude des points mis à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire :

- demande de subvention auprès du conseil général au titre des amendes de police
- demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- APPROUVE le principe
- ACCORDE l'étude des points mis à l'ordre du jour exposés ci-dessus.

Transmis au représentant

De l'Etat le 14/02/2005

Publié le 12/02/2005

Le Maire, M. Corbin

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme au registre

Le Maire, M. CORBIN

